

# EVALUATION DU PNR LUXEMBOURGEOIS

## Analyses, tendances et recommandations 2012

---

### EMPLOI

#### 1. Tendances récentes

De façon générale, la situation de l'emploi a enregistré des changements mineurs depuis 2006. Le taux d'emploi a progressé de 1.6 p.p. entre 2006 et 2010 (70.7 %) et a légèrement diminué en 2011 (70.1 %). L'écart entre les sexes a été légèrement réduit depuis 2005 mais reste fort élevé : le taux d'emploi des hommes en 2011 était de 78.1 % tandis que le taux des femmes était de 61.9 %, une différence de 16.8 p.p. Le taux de chômage a connu des changements mineurs, toutefois il était plus élevé en 2011 (4.8 %) qu'en 2006 (4.6 %). Le chômage des jeunes a augmenté entre 2006 (15.5 %) et 2008 (17.3 %) mais celui-ci a été inversé pour atteindre un taux de 15.6 % en 2011. Le chômage de longue durée n'a presque pas fluctué ; en 2011 il a enregistré un taux de 1.4 %, le même qu'en 2006. L'emploi des seniors a constamment augmenté depuis 2006, enregistrant un taux de 39.3 % en 2011.

#### 2. Les développements politiques récents

Des mesures spécifiques sont prévues pour les chômeurs de longue durée, les jeunes, les femmes et les personnes plus âgées, comme la formation pour les jeunes ou l'augmentation des services de garde d'enfants qui a continué, pour donner aux femmes plus de possibilités d'entrer sur le marché de l'emploi. En ce qui concerne les groupes de personnes vulnérables, il y a qu'une seule mesure mentionnée : « améliorer la prise en charge des personnes à besoins spécifiques et favoriser leur reclassement sur le marché du travail et de l'emploi ». D'autre part, cette mesure est seulement concentrée sur l'emploi, tandis que l'inclusion active prendrait également en compte la situation de revenu et l'accès aux services, ce qui n'est pas le cas. Les mesures n'intègrent pas les trois axes de l'inclusion active : elles se concentrent uniquement sur l'emploi (le langage est révélateur : il s'agit de l'activation, pas de l'inclusion active). D'autres mesures qui touchent le revenu et la prestation de services sont prévues, mais sans lien entre les deux, ce qui est contraire aux principes de l'inclusion active.

Aucune mesure n'est prévue pour des migrants, dont les expériences et/ou les qualifications ne correspondent souvent pas aux exigences du marché de l'emploi.

#### 3. Possibilité de réaliser la cible 2020 de 73 % de population active

Atteindre 73 % en partant d'un taux de 70 % n'est pas trop ambitieux et tout à fait réaliste, particulièrement en tenant compte du fait que le taux d'emploi de femmes plus jeunes est beaucoup plus haut que celui des plus âgées : ce fait à lui seul pourrait déjà représenter une grande partie de l'augmentation du taux de l'emploi. D'autre part, la cible est seulement une cible numérique : ce qui importe c'est aussi la qualité des emplois nouvellement créés.

#### 4. Principaux enjeux et actions requises

- La différence du taux d'emploi selon les sexes devrait être adressée comme elle est assez élevée.
- Garantir assez d'opportunités pour les personnes peu qualifiées (incluant les jeunes en décrochage scolaire).
- Adresser le fait, que certaines personnes ne peuvent continuer à travailler après un accident ou une maladie ; dans certains cas, elles doivent être réorientées vers un autre emploi. mais parce qu'elles ne sont pas à même de trouver un nouvel emploi, cela mène au chômage à long terme ou à la préretraite.

## ÉDUCATION

### 1. Tendances récentes

Overall, education rates have been improving since 2005. The school drop-out rate decreased to 6.2% in 2011 compared to 13.3% in 2005, reaching the 2020 national target. As per the third level education attainment of population aged 30-34, it reached a rate of 48.2% in 2011 compared to 37.6% in 2005, also above the national 2020 target.

En général, les taux de scolarisation se sont améliorés depuis 2005. Le taux de décrochage scolaire a diminué à 6.2 % en 2011 par rapport à 13.3 % en 2005, atteignant la cible nationale 2020. Le niveau d'éducation supérieur obtenu par une population âgée de 30-34 a atteint un taux de 48.2 % en 2011 comparés à 37.6 % en 2005, donc supérieur à la cible nationale 2020.

### 2. Les développements politiques récents

Toutes les mesures décrites dans le plan 2011 ont été mises en œuvre et continuent à être incluses dans le plan 2012. Les mesures se sont concentrées sur l'orientation et offrent une école de la deuxième chance à ceux qui veulent réintégrer l'école / une formation professionnelle et mettent en œuvre une réforme du système de formation professionnelle. Toutefois, se ne sera pas suffisant pour obtenir une réussite durable de lutte contre l'abandon scolaire. Les jeunes migrants entrant dans le pays, ont souvent un niveau d'instruction très bas ; leurs espérances d'une école de la deuxième chance sont déjà trop hautes. Dans ces cas, Caritas leur offre une possibilité de récupération, mais ce projet devrait recevoir plus de reconnaissance des institutions officielles.

### 3. Possibilité de réaliser les cibles 2020 : en-dessous des 10 % pour le décrochage scolaire et de 40 % pour l'obtention du niveau supérieur de l'éducation des 30-34 ans

Pour une petite économie ouverte, où les décrocheurs scolaires doivent rivaliser sur le marché de l'emploi avec beaucoup de travailleurs frontaliers (plus de 40 % de la main-d'œuvre), il aurait été judicieux de formuler une cible plus ambitieuse de 5 % comme d'autres pays l'on fait (NL, CZ, PL, SI, SK). Comme le taux est déjà sous le seuil des 10 %, il s'avère plus facile de maintenir ce niveau, que s'il devrait être abaissé partant d'un niveau plus haut.

### 4. Principaux défis et actions requises

- Améliorer le niveau d'éducation des jeunes migrants.
- Adresser le grand nombre des personnes non qualifiées, particulièrement les NEET (sans emploi, éducation ou formation).

## PAUVRETÉ

### 1. Tendances récentes

The at-risk of poverty and social exclusion rate decreased from 2005 (17.3%) to 2008 (15.5%); however this trend has been reversed: in 2010 it registered a rate of 17.1%. The severe material deprivation rate has decreased to 0.5% in 2010 from a rate of 1.8% in 2005. The share of people living in low-work intensity household's rates has fluctuated between 5-6%, reaching 5.5% in 2010. The at-risk-of-poverty rate came down from 13.7% in 2005 to 13.4% in 2008 and was 14.5% in 2010. As per the in-work poverty rate, it has fluctuated between 8-9%, reaching 8.9% in 2010.

Le taux de risque de pauvreté et d'exclusion sociale a diminué de 2005 (17.3 %) à 2008 (15.5 %); toutefois cette tendance s'est inversée : en 2010 on a enregistré un taux de 17.1 %. Le taux de privation matérielle sévère est tombé à 0.5 % en 2010, d'un taux de 1.8 % en 2005. La proportion des personnes vivant dans

des ménages touchés par le chômage a fluctué entre 5-6 %, atteignant 5.5 % en 2010. Le taux de risque de pauvreté est tombé de 13.7 % en 2005 à 13.4 % en 2008 et était de 14.5 % en 2010. Pareillement le taux de pauvreté au travail a fluctué entre 8-9 %, atteignant 8.9 % en 2010.

## 2. Les développements politiques récents

Selon nos calculs, les mesures proposées mèneront à un maximum de 3.000 personnes sorties de la pauvreté. Caritas Luxembourg est en dialogue avec le gouvernement pour éviter des diminutions dans des prestations sociales d'une part (et éviter ainsi que le nombre de pauvres augmente) et pour identifier des mesures supplémentaires d'autre part.

La plupart des mesures sont concentrées sur le revenu minimum, les garderies pour permettre aux mères célibataires de rejoindre le marché du travail, l'aide sociale à ceux qui en ont besoin, une stratégie nationale contre le sans-abrisme et l'exclusion liée au logement (le prix des logements a considérablement augmenté et la part des logements sociaux représente seulement 2 %) ainsi que le mécanisme de la pension minimum. En ce qui concerne les services médicaux, une mesure a été prise il y a 2 ans, mais n'a pas encore été mise en œuvre faute d'accord entre les partenaires sociaux, le ministère et les médecins : selon cette mesure, les personnes vulnérables ne devraient pas payer leurs factures avant le remboursement par la caisse de santé (leurs factures devraient être directement payées par la caisse).

Les enfants sont seulement visés tant qu'ils font partie d'un ménage monoparental et d'une famille de migrants (seulement parce qu'ils représentent une grande partie parmi ceux qui reçoivent un revenu minimum). Il n'y a aucune mesure spécifique pour d'autres groupes vulnérables.

## 3. Possibilité d'atteindre la cible 2020 de sortir 6.000 personnes de la pauvreté

Bien que pour un pays riche, comme le Luxembourg, cela ne devrait poser aucun problème d'assurer un meilleur avenir pour 6.000 personnes, Caritas Luxembourg prévoit qu'avec les mesures actuelles, un maximum de 3.000 personnes pourront être sorties de la pauvreté.

## 4. Défis principaux et actions requises

- Réduire le prix du logement : il est si élevé que les gens avec un salaire bas ou un revenu minimum ne sont pas en mesure de couvrir ces coûts.
- Réviser le revenu minimum.
- Reconnaître que les réductions dans le système de protection sociale ne peuvent pas être faites de manière considérable (faisant vraiment une contribution à la consolidation fiscale) sans mener à d'autres conflits relatifs à la cohésion sociale ou encore plus de dépenses à long terme.

## RECOMMANDATIONS

### ⇒ Emploi :

- Faire plein usage de la loi du 3 mars 2009 concernant les possibilités de salaires subventionnés, combinés de chemins individualisés vers une insertion guidés par l'Administration de l'emploi. Ce service doit mettre en pratique la réforme récemment adoptée, installer des mécanismes évaluant les compétences des chômeurs et en plus augmenter les capacités des travailleurs : ne pas soutenir le chômage, mais stimuler l'emploi.

## ⇒ **Éducation :**

- Faire les pas nécessaires vers des structures de garde et d'éducation précoce des enfants gratuite, comme promis, et installer des garanties solides pour améliorer la qualité des structures de garde d'enfants.

## ⇒ **Pauvreté:**

- Mener une action forte dans le domaine du logement social (garantir des logements à prix abordables et fournir des logements sociaux). Au moins Caritas Luxembourg recommande l'introduction de subventions aux loyers pour les personnes qui ne peuvent payer les prix trop élevés ; une telle subvention devrait être assortie d'un contrôle sévère des loyers pour éviter qu'elle ne se retrouve en fin dans les poches des propriétaires. Caritas Luxembourg recommande aussi de promouvoir plus l'Agence Immobilière Sociale.
- Etendre le système de solidarité nationale à toutes sortes de migrants, y inclus les réfugiés et demandeurs d'asile, tant qu'ils se trouvent sur le territoire national. Installer une fédération des offices sociaux locaux et régionaux.
- Réformer le système d'imposition pour qu'il devienne plus juste et plus écologique. Réduire les impôts pour les personnes aux bas salaires, les augmenter pour les revenus plus élevés. Imposer la pollution de l'environnement plutôt que la force de travail. Caritas Luxembourg recommande aussi de calculer les contributions sociales des employeurs plutôt sur leurs bénéfices que sur la somme des salaires de leurs salariés. Ceci donnerait de la durabilité au système de protection sociale sans entraver la compétitivité de l'économie.
- Améliorer la réforme des pensions en faisant participer les pensionnaires actuels (et futurs) aux diminutions financières, en changeant plus qu'une seule facette du système : garantir les droits de ceux qui ont des petites pensions tout en diminuant le montant de la pension maximum (actuellement 7.692,49 dans le régime général).

## ⇒ **Pauvreté :**

- Prendre des mesures sévères dans le domaine du logement social (la disposition de logements à prix abordables et de logements sociaux spéciaux). Au moins comme une mesure intermédiaire, Caritas Luxembourg recommande d'introduire des subventions de loyer pour les personnes qui ne peuvent pas se permettre les prix élevés du logement ; une telle mesure devrait être accompagnée par un contrôle stricte des prix de loyers pour éviter que les sommes dépensées sur la mesure finiront dans les poches des locataires. Caritas Luxembourg recommande aussi de promouvoir l'agence immobilière sociale.
- Étendre le système national de solidarité à tous les types des migrants, y compris les réfugiés et les demandeurs d'asile, tant qu'ils sont sur le territoire national. Installer une fédération de fonctions d'aide social régional et local.
- Reformuler le système fiscal pour le rendre plus juste et écologique. Réduire les impôts pour les personnes à faibles revenus et les augmenter pour celles aux revenus plus élevés. Taxer la pollution environnementale au lieu de la main-d'œuvre. Caritas Luxembourg recommande aussi de calculer les contributions sociales des travailleurs selon les profits des employeurs plutôt que sur leurs salaires. Ceci ajouterait à la durabilité du système de protection social sans mettre en danger la compétitivité.
- Améliorer la réforme des retraites par la participation du réel (et l'avenir) retraité dans la diminution, en changeant plus qu'une facette du système : la protection des droits des retraités à bas revenus et la réduction du montant des prestations maximal (plus de 7.250, - Euro).